



Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises d'Oloron
40, rue Georges Messier – 64400 OLORON-SAINTE-MARIE
05.59.39.07.95 - contact@santetravailoloron.fr

GRILLE TARIFAIRE 2024

Votée par l'assemblée générale ordinaire du 22 Juin 2023

Votre cotisation est calculée sur la base d'un forfait par salarié. (Per Capita)

Cette cotisation vous donne droit à un ensemble de prestations dites offre socle



Offre socle :

Droits d'entrée : (à l'adhésion)

50,00 € HT

Tarif :

Entreprise de 1 à 20 salariés : 90,00 € HT

Entreprise de 21 à 50 salariés : 100,00 € HT

Entreprises de plus de 51 salariés : 120,00 € HT

Cas particuliers :

Facturation intérimaire/ intermittents du spectacle : 90,00 € HT

L'affiliation des travailleurs indépendants (artisans, TNS, professions libérales)

Tarif : 60,00 € HT

Tarif des prestations complémentaires

Secourisme : Formation initiale : 180 euros HT par personne

Maintien actualisation des compétences (MAC) : 90 euros HT par personne

RPS : Diagnostics et conseils mal être au travail , recherche pistes d'actions d'amélioration (sur devis)

*Ces prestations ne sont pas incluses dans la cotisation annuelle et devront faire l'objet d'une demande de devis
L'offre complémentaire uniquement à la demande des adhérents et avec l'accord du médecin du travail*